



PLATEFORME INONDATIONS
Inondations du 29 juillet 2014
Réunion du 26 août 2014

Présents

Nom	Prénom	Fonction	Courriel
Baeyens	Dominique	Animatrice CRSenne	info@crsenne.be
Bastin	Marc	Député de la Province du Brabant Wallon et son collaborateur	marc.bastin@brabantwallon.be
De Jonghe	Caroline	Chargée de mission - CR Senne	info@crsenne.be
Delbauve	Valérie	Commune de Tubize	Valerie.Delbauve@tubize.be
Deneef	Stéphanie	Service Travaux de Nivelles	stephanie.deneef@nivelles.be
Dewil	Paul	Groupe Transversal Inondations – centre régional de crise	paul.dewil@spw.wallonie.be
Dubois	Damien	Assistant de projet UCL (projet provincial de gestion des inondations)	damien.dubois@uclouvain.be
Draye	Thibault	SPW – DGO1.43 – direction des routes du Brabant Wallon	thibault.draye@spw.wallonie.be
Englebert	Benjamin	DGO3/DCENN	benjamin.engagebert@spw.wallonie.be
Fayt	Christian	Echevin des Travaux d'Ittre et DNF de Nivelles	christian.fayt@live.be
Fauconnier	Alain	Bourgmestre de Braine-le-Château	alain.fauconnier@braine-le-chateau.be
Forget	Jean-Pierre	Agent technique en chef à Braine-l'Alleud	jean-pierre.forget@braine.lalleud
Fumière	Jean-Pierre	Administrateur - SOS Inondation Tubize	jpfumiere@msn.com
Frère	Julien	Centre Régional de Crise	
Gailliez	Sébastien	DGO3/DCENN	sebastien.gailliez@spw.wallonie.be
Golabek	Vincent	Eco-conseiller pour Tubize	Vincent.Golabek@tubize.be
Horlait	Jean-Charles	DGO3/DCENN	jeancharles.horlait@spw.wallonie.be
Jadin	Guy	Administrateur - SOS Inondation Tubize	fb562050@skynet.be
Jadot	Jean-Marc	Directeur SPW Direction routes Brabant Wallon	jeanmarc.jadot@spw.wallonie.be
Januth	Michel	Bourgmestre de Tubize	michel.Januth@tubize.be
Jolly	Ferdinand	Bourgmestre d'Ittre	f.jolly@ittre.be
Legasse	Dimitri	Député - Bourgmestre de Rebecq	dimitri@rebecq.be
Massart	Isabelle	Intercommunale du Brabant Wallon	imassart@ibw.be
Meert	Thibault	SPW – DGO1 – 43.21(district autoroutier de Nivelles)	thibault.meert@spw.wallonie.be
Neuwels	Mailis	Eco-conseillère de Nivelles	mailis.neuwels@nivelles.be

Plasman	Marc	Eco-cantonnier - CR Senne	info@crsenne.be
Pirotte	Bernard	Service Travaux Ittre	b.pirotte@ittre.be
Rigot	Pascal	Echevin de l'environnement de Nivelles	pascal.rigot@nivelles.be
Soudan	Bruno	Echevin des inondations à Tubize	bruno.soudan@tubize.be
Thienpont	Michel	Administrateur CR Senne - représentant de la FWA	NA
Vandiepenbeeck	Marc	Institut Royal Météorologique	Marc.Vandiepenbeeck@meteo.be
Van Esbeen	Guy	Service Incendie de Tubize	Guy.Vanesbeen@tubize.be
Van Roy	Carole	Coordinatrice - CR Senne	info@crsenne.be
Windal	Cédric	Eco-cantonnier - CR Senne	info@crsenne.be

Excusés

Marc Mauclet, Mathieu Baudelet, Jean Lecomte, Jean-Luc Biermez

Le contexte

Le **29 juillet 2014**, soit il y a presque un mois eurent lieu de **graves inondations sur Ittre** (surtout), Braine-le-Château, Clabecq (et un peu sur Nivelles). Il était important de rassembler les différents acteurs afin de dégager des pistes de solutions et de voir comment poursuivre le **travail entamé en 2010** suite aux graves inondations de novembre de cette année.

Le **CR Senne** continue à jouer un rôle de **plateforme d'échanges**. Pour mémoire, une pré-étude hydrologique sur le bassin de la Senne, réalisée par le bureau d'études Myclene, a permis d'identifier des zones d'immersion temporaire le long des cours d'eau de 3^{ème} (voire 2^{ème}) catégorie. Le but était d'avoir une vue globale tout en proposant des solutions locales aux communes. Il y a dans cette démarche une notion de solidarité entre communes, puisque les propositions de zones de rétention locales sur des communes en amont permettront aussi de soulager les communes en aval.

Analyse des évènements du 29 juillet 2014

- Le phénomène météorologique :

M. Marc Vandiepenbeeck (IRM), M. Paul Dewil (Président du Groupe Transversal Inondations, et Centre Régional de Crise)

M. Vandiepenbeeck rappelle ce qu'est un **orage** : une cellule d'environ 20 km de diamètre initiée par un mouvement ascensionnel. L'air chaud et humide remonte et est refroidi en altitude. Il se forme un nuage de 300 m à 15 km de haut. C'est donc un phénomène très élevé qui se caractérise par des mouvements violents, ascendants et descendants.

Les orages d'été peuvent être violents : ils se caractérisent par de grosses précipitations (eau voire grêle), des grands vents (voire des tornades 6 à 10 X l'an), des coups de foudre. On en compte en moyenne 95 par an en Belgique et 1/3 de ces orages causent des dégâts.

Un orage dure environ 20 minutes mais souvent une cellule orageuse en engendre une 2^e voire une 3^e derrière elle.

L'orage qui est tombé sur Ittre n'était ni plus ni moins important que d'autres orages d'été. Cependant l'animation (visible sur le site de l'IRM¹) montre bien que **l'orage était très localisé** (les cellules sont restées sur place) et que toutes les pluies se sont **concentrées sur la vallée du Ry-Ternel**. Un pluviographe installé juste à côté d'Ittre n'a enregistré que 0,1 mm d'eau alors qu'il en est tombé (v. zone rouge de l'animation) > 30-40 mm sur Ittre (Ittre et Haut-Ittre, pas Virginal). La situation a été aggravée par la situation encaissée de ces deux villages dans la vallée. L'estimation retenue est de 80 mm en 1h20.

Il y a des zones prédestinées où les orages sont plus nombreux : la côte, l'axe Hainaut-Brabant-Limbourg.

L'orage tel qu'il s'est produit à Ittre n'est pas exceptionnel à l'échelle de la Belgique. Par contre, son **impact a été énorme** du fait que l'orage a **touché l'entièreté d'un bassin versant, d'amont en aval**, et ne s'est pas déversé à cheval sur un bassin versant voisin.

L'orage venait ici du Nord, se déplaçait assez vite et non pas comme on le pensait, orage venant du sud-ouest et s'arrêtant au-dessus d'Ittre.

L'IRM a remarqué qu'il n'y avait pas plus d'orages cette année mais qu'ils étaient plus intenses localement. De plus, il n'y a pas toujours de lien entre la quantité d'eau et les inondations car ces dernières dépendent de nombreux paramètres (comme l'état du réseau hydro et des égouts, etc.).

Ces orages sont très rapides et il est très difficile de prévoir à quel endroit, à quel moment ça va tomber.

Trois stations radar en Belgique (et 1 en France à Maubeuge) permettent d'annoncer l'arrivée d'une situation orageuse mais pas plus. On a assez de précision pour voir arriver les choses mais le temps de réaction est trop long pour prévenir la population face à la rapidité des phénomènes orageux. L'installation d'un pluviographe n'est pas pertinente puisque l'orage peut être très local et que le pluviographe ne peut pas nous dire où les pluies vont tomber.

Certaines communes pourraient se munir d'un pluviographe (modèle Davis à 600 euros) mais il faut savoir interpréter les résultats et les lire tous les matins entre 7h30 et 8h30 ! Le temps de réaction des habitants serait sans doute trop court... Il est très difficile d'automatiser les observations de terrain des précipitations et les alertes pertinentes en cas d'orage.

Paul Dewil explique que **l'observation du niveau des cours d'eau permet de lancer les alertes pertinentes** (propagation d'une onde de pluie dans la rivière). C'est pour cela que 3 stations d'observations ont été récemment placées sur le Hain (zone à risque).

Sébastien Gailliez explique que le Hain est un cours d'eau qui réagit très vite (il n'a pas d'info sur le Ry-Ternel par contre). Dans le bassin de la Senne, la géologie, les pentes, l'occupation du sol et le fait d'avoir des petits cours d'eau sont des caractéristiques qui amplifient les phénomènes d'inondations.

Christian Fayt remercie M. Vandiepenbeeck pour son exposé qui a permis de rejeter certaines idées préconçues entendues sur le terrain, et de rappeler qu'on est parfois bien démuni face aux éléments naturels.

Paul Dewil annonce le **GTI va s'atteler à analyser cet évènement du 29 juillet et proposer des pistes de solution** afin de limiter les dégâts engendrés par des orages d'importance moyenne, mais il rappelle que **le risque zéro n'existe pas**.

¹ <http://www.meteo.be/meteo/view/fr/14484008-Les+orages+et+les+precipitations+intenses+du+29+juillet+2014.html>

- Le débordement du Hain : Braine-le-Château et Clabecq

Un ouvrage pour retenir les eaux d'une journée comme le 29/7/14 n'est pas possible.

On crée un ouvrage avec un objectif de protection bien défini. Par exemple, le bassin de l'UCB n'a pas fonctionné de manière optimale le 29/7 car les vannes (automatisation du fonctionnement) ne seront opérationnelles qu'en novembre 2014. Mais ce seul ouvrage ne peut pas protéger toute la vallée du Hain, Braine-le-Château et Clabecq. Son objectif est de protéger Braine-le-Château.

L'automatisation des ouvrages est possible selon le type d'évènement, mais il restera toujours une incertitude pour les prochaines précipitations. Il faut admettre qu'un **ouvrage fonctionne en temps réel au mieux selon sa programmation**. Celle-ci est adaptée au fur et à mesure que l'expérience et les données sont acquises. Il faut donc **accepter que la gestion parfaite et idéale n'existe pas**.

La zone d'immersion du Paradis aurait bien joué son rôle de retenue le 29/7/14, soit une estimation de 20.000 m³ retenus jusqu'à 20h30 (40 cm de débordement environ). Le bassin d'orage sur le Patiau à Waterloo a également bien fonctionné. C'est la grosse affluence d'eau venant d'Ittre qui a provoqué le débordement du Hain en aval, scénario inhabituel. Les habitants du hameau 45 à Clabecq ont été inondés alors qu'il ne pleuvait pas chez eux !

Quelques chiffres connus :

- débit de pointe à Braine-le-Château le 29 juillet de 23 m³/s soit 3 mètres cube en moins qu'en novembre 2010 et un peu supérieur au 4 octobre 2012 (période de retour de 100 ans)
- débits à Lillois et Clabecq, pas encore assez de retour pour se prononcer (installation trop récente)
- Pas non plus de chiffres de débit pour le Ry Ternel
- La Sennette montrait un débit de 7 m³/s à Ronquières et de 22 m³/s à hauteur de Virginal ! ce sont bien les eaux du Ry Ternel qui ont gonflé la Sennette. Le Ry Ternel a en effet atteint un débit jamais connu selon les représentants d'Ittre.

Il faut rappeler que le réseau de mesure sur les cours d'eau wallons est l'un des plus denses d'Europe.

Sur le site Infocruce : les données moyennes horaires sont actualisées toutes les 6h, mais il est possible d'avoir les données horaires détaillées heure par heure sur le graphique (le problème actuel est que l'heure à laquelle la donnée correspond n'est pas affichée, mais ce sera résolu prochainement). Les tables rondes organisées dans le cadre des PGRI ont fait ressortir le besoin d'améliorer et d'uniformiser ces données en ligne.

- L'apport d'eau des autoroutes :

Une réflexion avec les gestionnaires des autoroutes est indispensable. 5 communes au moins sont concernées : Braine-le-Château, Tubize, Ittre, Rebecq et Nivelles.

A Wauthier-Braine : étangs de pêche en-dessous du viaduc, pourraient tamponner et servir de bassin d'orage aux excès de la E19 ?

A Tubize, ce sont la A 8 ainsi que le TGV qui amènent beaucoup d'eau excédentaire sans aucun bassin d'orage efficace.

A Ittre, clairement, en amont du petit bassin versant du Ry Ternel, les eaux de ruissellement de l'autoroute E19 ont aggravé la crue via les petits rus d'amont.

A Nivelles, les eaux du ring nord et de l'autoroute, grossissent les petits cours d'eau en tête de bassin. (exemple du Ry Saint-Pierre visité le matin).

A Rebecq : également la A8 et le TGV.

La remarque est faite par les représentants de la DGO1 : les autoroutes sont de la propriété de SOFICO. C'est donc l'interlocuteur auprès de qui remonter en ce qui concerne les aménagements liés aux autoroutes.

M. Fayt fait remarquer qu'il y a 40 ans, on n'avait pas la même approche en construisant les autoroutes, ni la même urbanisation ni les mêmes phénomènes météorologiques. Ici, on ne tire pas de conclusion hâtive, on demande que les choses soient étudiées. Et il rappelle le danger pour l'aval des autoroutes si **une pollution a lieu** lors d'un accident. Il faut **savoir où vont ces eaux d'autoroutes** et où les arrêter pour protéger les habitants des villages en aval.

- Le canal Charleroi-Bruxelles

Jean-Pierre Fumière interroge M. Dewil sur la bonne coordination Wallonie-Flandre concernant la gestion des eaux du canal à Lembeek le 29/7/14. Il a fallu que M. Fumière alerte son bourgmestre, qui lui-même appelle M. Dewil, et que ce dernier prenne les choses en mains pour qu'enfin un abaissement des eaux du canal soit entrepris en Flandre.

M. Dewil répond que la procédure prévue avec la Flandre a été suivie du côté wallon, et ce dès l'alerte. Le délai de réponse a été trop lent côté Flandre. Une analyse des événements pourra être faite. En effet, une analyse de la procédure est prévue après chaque mise en œuvre.

Les pistes de solution

Des mesures doivent être prises afin de faire face au mieux à des pluies moyennes, et ceci passe par :

- La mise en place de petits aménagements aux endroits pertinents sur base d'études sérieuses
- Le travail conjoint sur ces aménagements de tous les niveaux de gestion : SPW-DGO1, DGO2 et DGO3, les Provinces et les communes.
- L'appui du politique

Le Contrat de Rivière continue son rôle de **plateforme d'échanges de tous les acteurs**, indispensable à une approche globale et solidaire des solutions à apporter aux inondations.

L'ensemble des communes touchées par les orages du 29 juillet souhaitent élargir **l'étude Myclene à l'ensemble des cours d'eau impliqués** afin d'avoir une vue plus globale des possibilités locales d'aménagements de lutte contre les inondations. Ceci devrait être validé prochainement par le CA du CR Senne.

L'assemblée confirme que la pré-étude Myclene est bien utile pour les communes, et que les ZIT fonctionnent bien. Des communes comme Rebecq (pour n'en citer qu'une) ont pu avancer sur base de la pré-étude Myclene de 2011, et depuis, deux zones d'immersion ont été étudiées et décidées (et devraient recevoir le soutien l'une du SPW et l'autre de la Province).

M. Bastin rappelle que la Province du Brabant wallon a en cours 6 gros projets et que le problème majeur reste le foncier (expropriation). La Province s'oriente plus vers l'acquisition des terres pour minimiser les ennuis.

Il rappelle également que la **Province du Brabant wallon** :

- a mis en place via marché public **un lot de bureaux d'études** que les communes peuvent contacter pour faire rapidement des études sur les inondations sur leur territoire sans

refaire tout un appel d'offre) et les coûts ont été fixés mais il faut toujours confronter les offres de 3 bureaux de la liste..

- vient en aide aux communes pour la réalisation d'aménagements via subside (10 €/m³ retenu).
- A développé une **plateforme inondations interactive** via l'UCL (cartographies, bibliothèques, outil d'aide à la décision pour les communes, etc.) en accord avec le GTI.

Il s'interroge car la Province n'a pas le pouvoir d'exproprier, tandis que les communes l'ont. La Province doit se référer à la Région pour ce faire.

Une réunion aura lieu le 5 septembre, au CR Senne à l'initiative du SPW-DCENN, sur les possibilités de **proposer un projet LIFE « Zone d'immersion temporaires et biodiversité »** conjointement par le SPW-DCENN (3 ZIT) et les communes qui le souhaitent (et ont déjà des projets assez avancés) au nord du bassin de la Senne, et ce via, le Contrat de rivière Senne (Coordinateur du projet pour l'UE). Et ce afin de trouver des fonds pour agir plus rapidement dans la réalisation de ces ZIT.

Christian Fayt tient à remercier les autres communes, la Province, les pompiers, la police, la protection civile, les citoyens et le CR Senne pour l'aide apportée suite aux inondations à Ittre.

Conclusions

L'évènement du 29 juillet 2014 est exceptionnel par l'ampleur des dégâts engendrés et sera reconnu comme tel par le Gouvernement.

Des mesures doivent être prises afin de faire face au mieux à des pluies moyennes, et ceci passe par :

- **La mise en place de petits aménagements** aux endroits pertinents sur base **d'études sérieuses** (notamment l'extension de l'étude Myclene et d'autres études initiées par les gestionnaires). Toutes les pistes de financement doivent être explorées.
- **Le travail conjoint** sur ces aménagements **de tous les niveaux de gestion : SPW-DGO1, DGO2 et DGO3, les Provinces et les communes.**
- Une bonne vision de la **réalité sur le terrain** (aller voir sur place).
- **L'appui du politique.**

La plateforme d'échanges tenue ce jour au sein **du CR Senne** montre **une mobilisation à nouveau importante de tous les acteurs de l'eau** de la zone concernée. Ceci prouve l'intérêt de la démarche et ainsi que la volonté et **l'importance de travailler ensemble dans la lutte contre les inondations.**